

Conférence Parlementaire Internationale  
du Commerce

---

**DISCOURS**

de

**M. Celso BAYMA**

à la

*Séance Inaugurale*

**le 19 Juin 1928**

**à Versailles**

IMPRIMERIE J.-J. DURAND

7, rue Cadet, 7

PARIS

—  
1928

# DISCOURS

DE

## M. Celso BAYMA

Messieurs,

Une fois de plus, le Brésil fait partie de l'assemblée de la Conférence Parlementaire Internationale du Commerce.

Membre de la Collectivité internationale, dans l'exercice souverain de sa volonté intelligemment comprise, le Brésil reste convaincu que l'institution à laquelle il prête son concours, possède la mission historique de déterminer les formules juridiques sur lesquelles sera basée la vie nouvelle des peuples.

Représentants directs de la démocratie, notre devoir nous impose impérieusement une coordination de tous les efforts pour faire de la solidarité humaine une **res communis omnium**.

Nous savons quels sont les intérêts communs qui exigent une solution apportant une conception nouvelle de la justice et de la bienveillance internationales.

Cette conception nouvelle doit aboutir à la création d'une atmosphère de confiance qui engendrera la solidarité et la communion de vues indispensables à la paix, à la grandeur et au développement du monde nouveau.

Cette tâche magnifique nous est imposée par les circonstances de l'heure actuelle.

Les générations futures ne nous pardonneraient pas d'avoir évité notre responsabilité en enlevant aux parlements la mission qui leur est déterminée par la fatalité des événements.

Il est nécessaire que les peuples, par l'intermédiaire de leurs représentants directs, remplissent leur mission naturelle en donnant libre cours à leurs pensées et à préciser leurs objectifs, dans un sens de tolérance réciproque et dans un même amour du travail.

*eu précisant*

Ce qui importe, c'est en effet d'établir les grandes règles internationales grâce auxquelles pourra s'exercer une activité nouvelle.

D'un autre côté, il est indispensable d'uniformiser les législations, afin que l'homme libre puisse trouver les mêmes garanties, les mêmes conditions de sécurité et de prospérité dans tous les pays du monde.

Ce sont ces conditions qui permettront l'avènement d'une ère nouvelle sous l'égide de la liberté, du droit et de la justice.

Pays latin et pays américain, qui possède en lui les forces qui acheminent les peuples dans la voie du droit et du sentiment de la liberté, le Brésil veut donner une nouvelle preuve de sa foi dans le succès de ces travaux parce qu'il est convaincu que, dans la solidarité croissante qui anime les divers parlements du monde, toutes les races, toutes les démocraties trouveront le moyen de collaborer à la réalisation d'un idéal dont le but est la reconstruction et la pacification, bases de la vie nouvelle.

Et maintenant, messieurs, nous voici à nouveau apportant notre concours et notre dévouement à ce travail formidable.

Sous le ciel américain, nous avons fondé le Conseil Interparlementaire, œuvre vaste et profonde, capable d'assurer une liaison permanente entre toutes les sources législatives et d'établir des règles qui permettront aux délégations de tous les parlements du monde d'exprimer la volonté créatrice du droit nouveau, et de la condenser en principes qui soient admis par les diverses législations nationales.

Ces principes seront les bases de l'activité parlementaire internationale, constamment renouvelée sous l'impulsion directe et le contrôle permanent des représentants de toutes les démocraties.

Incontestablement, la liberté effective du commerce doit être établie comme une des conditions essentielles de la prospérité mondiale.

S'il est certain que de dures nécessités ont permis et autorisé une politique de restrictions et d'obstacles, il n'est pas moins vrai qu'il faut chercher les formules nouvelles à l'aide desquelles la circulation de la main-d'œuvre, du capital et des

marchandises prendra ses racines dans la liberté, qui est la base de la paix économique, sans laquelle il n'est guère possible d'obtenir une paix politique.

Pour atteindre ces résultats la tâche est, sans doute, complexe et difficile.

Nous devons envisager non seulement les intérêts vitaux des nations productrices comme aussi l'œuvre collective. Nous devons éliminer les conflits économiques qui jettent le trouble parmi les peuples.

Le nouvel organisme créé par la Conférence a donc une fonction décisive dans la vie internationale.

Il n'est sans doute pas de moyen plus sûr pour atteindre des résultats définitifs, que celui d'établir et d'harmoniser les principes qui serviront de base aux législations futures des différents pays, et permettront finalement d'obtenir une paix internationale, indispensable au développement des relations économiques.

La destinée a bien voulu réserver au Brésil l'honneur exceptionnel de recevoir, dans son sein fécond, la semence de cette nouvelle institution.

Le soleil des tropiques et la brise des mers américaines lui ont apporté la chaleur du droit et le souffle de la liberté, sèves génératrices de la vie nouvelle.

C'est du sol gaulois qu'aujourd'hui se dresse la première tige verte, où les espoirs des réalisations définitives se confondent avec la volonté féconde des grands rêveurs qui préparent un meilleur équilibre des contacts humains — cette vaste solidarité humaine sous l'égide de la justice.

La France héroïque, la France immortelle, reçoit aujourd'hui le premier souffle de vie du Conseil Interparlementaire, que nous avons installé hier au Palais-Bourbon et qui est l'œuvre de la fraternité juridique en faveur de la paix.

Possédant déjà des racines profondes de l'autre côté de l'Atlantique, l'arbre imaginé par Eugène Baie, dont la puissante mentalité se manifeste avec la sérénité confiante du rêveur doublé du réalisateur tenace, pousse aujourd'hui dans la glorieuse terre de France.

Il grandira, car il est nourri par nos efforts sans cesse renouvelés.

A la chaleur de notre volonté, alimentée par nos efforts continuels, il s'épanouira en rameaux verts d'espoirs réalisés dont, plus tard, l'ombre abritera tous les peuples, réalisant ainsi un grand rêve de fraternité dans le travail.

Paul Deschanel, ce grand Français qui nous salua il y a quelques années en sa qualité de Président de la République, nous disait : « Plus que jamais, pour le repos du monde, il est nécessaire que nous, les puissances éducatrices, nous nous unissions dans un effort suprême pour l'œuvre commune. Plus de justice parmi les nations et parmi les hommes ! Moins de misères ! Des jours meilleurs pour ceux qui sont accablés par le dur effort de la vie ! L'incertitude du lendemain, le réveil d'énergies nouvelles, une nécessité profonde de paix extérieure et de réformes intérieures, tout cela annonce des changements pour lesquels nous devons être préparés. Le monde, secoué jusque dans ses fondements, comprend aujourd'hui que c'est seulement dans la paix qu'il trouvera l'équilibre définitif. Il perçoit déjà la trame invisible mais puissante qui lie les peuples et les individus. Il comprend déjà que le salut de tous dépend de la sagesse ou des erreurs de chacun. Il aspire à une circulation plus intense de la vie, des idées et des richesses. Par delà les frontières, qui seront toujours la plus solide armure de l'indépendance et de la dignité des nations, le monde aperçoit une humanité supérieure qu'il créera non par l'absorption, mais par la coopération de tous. »

Et Charles Chaumet, notre infatigable président, avec cette foi admirable que rien ne rebute, a prophétisé pour notre Institution des journées de labeur fécond.

« Nous avons ouvert une voie, a-t-il dit, où nous avons été suivis avec ardeur, dans une sorte de concurrence dont, loin de nous plaindre, nous nous félicitons. Après nous, la Chambre Internationale du Commerce, la Société des Nations, l'Union Interparlementaire se sont saisies des mêmes problèmes que nous avons étudiés. Nous avons déclenché dans le monde entier un vaste mouvement de libéralisme économique et de solidarité internationale qui peut paraître encore se heurter à des obs-

tacles insurmontables ; mais nous avons la conviction profonde de les surmonter avant qu'il soit longtemps. On disait jadis : Pour avoir la paix il faut préparer la guerre ; nous disons, nous : Pour obtenir la paix, il faut obstinément préparer la paix. »

Messieurs, l'époque que nous vivons nous impose des devoirs qui peuvent paraître pénibles. Mais on ne pourra jamais dire que nous avons fui une responsabilité ou que nous avons cherché les chemins les plus faciles et les plus commodes.

Nous contribuons fermement à bâtir un monde et nous avons surtout assumé une tâche immense sans présomption, ni flottement.

Nous n'ignorons pas que les organisations créées par la force, la force elle-même les a toujours détruites.

La nouvelle ère de paix ne peut reposer que sur une construction juridique où chaque nationalité sera une démocratie et où chaque démocratie sera une unité de la future fédération mondiale.

Les forces de la pensée créatrice et des volontés héroïques seront les instruments de cette vaste action civile en faveur de la grande œuvre de solidarité humaine.

